



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 222 – Loi concernant Club Lac Brûlé Inc.
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 1453-20100610

QUÉBEC

Séance du mercredi 9 juin 2010

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 222 – Loi concernant Club Lac Brûlé Inc. (Ordre de l'Assemblée le 12 mai 2010)

Membres présents :

M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
M. Bernier (Montmorency)
M. Billette (Huntingdon)
M. Chagnon (Wesmount–Saint-Louis), député présentant le projet de loi
M. Huot (Vanier) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)
M. Dutil (Beauce-Sud), ministre du Revenu
M^{me} L'Écuyer (Pontiac)
M. Matte (Portneuf) en remplacement de M. Paquet (Laval-des-Rapides)
M. Whissell (Argenteuil)

Intéressé :

Club Lac Brûlé Inc. :
M^c Jean Olier Caron

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 44, M^{me} L'Écuyer (Pontiac) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Chagnon (Wesmount–Saint-Louis) et M. Dutil (Beauce-Sud) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Club Lac Brûlé Inc.

À 11 h 48, la Commission entend l'exposé du Club Lac Brûlé Inc.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'intéressé.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Préambule : Le préambule est adopté.

Articles 1 à 3 : Les articles 1 à 3 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Dutil (Beauce-Sud), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Chagnon (Wesmount–Saint-Louis) font des remarques finales.

À 11 h 57, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot

CT/mcm



Alain Paquet

Québec, le 9 juin 2010

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 222, Loi concernant Club Lac Brûlé Inc.

n° 221, Loi concernant la cession de la totalité des biens ou de l'entreprise de
Promutuel Capital, société de fiducie inc.

n° 227, Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole

Le mercredi 9 juin 2010

De 11 à 13 heures
si nécessaire, de 15 heures à 18 heures

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

Après les affaires courantes, jusqu'à 13 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 222, Loi concernant Club Lac Brûlé Inc.

Proposeur : M. Jacques Chagnon, député de Westmont-Saint-Louis

Requérante : CLUB LAC BRÛLÉ INC.

M^e Jean Olier Caron, administrateur

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 221, Loi concernant la cession de la totalité des biens
ou de l'entreprise de Promutuel Capital, société de fiducie inc.

Proposeur : M. André Drolet, député de Jean-Lesage

Requérante : PROMUTUEL CAPITAL, SOCIÉTÉ DE FIDUCIE INC.

Sylvain Fauchon, chef de la direction

Michel Gosselin, vice-président Finance et trésorier

Serge Roy, vice-président Communication et Partenariat d'affaires

M^e Jean G. Morency

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 227, Loi concernant Exceldor Coopérative Avicole

Proposeur : M. Gilles Lehouiller, député de Lévis

Requérante : EXCELDOR COOPÉRATIVE AVICOLE

M. René Proulx, président-directeur général

M. Jean-Pierre Dubé, président du conseil d'administration

M. Christian Jacques, vice-président Finances

M^e Yves Charbonneau, conseiller juridique

CT/mcm

Québec, le 7 juin 2010